

08.07.2011 – 09:35 Uhr

auto-suisse: Un non clair et net à la nouvelle Loi relative à la vignette autorout*Berne (ots) -*

juillet 2011. Dans la procédure de consultation relative à la modification de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (LURN) qui s'est terminée le 8 juillet, auto-suisse s'est résolument opposé par une prise de position écrite détaillée au renchérissement de la vignette autoroutière de 40 à 100 francs et à l'introduction d'une nouvelle vignette de 2 mois à 40 francs proposées par les autorités. Les arguments invoqués sont convaincants: tant qu'un montant d'environ 3 milliards de francs se trouve encore dans la « caisse routière », mais surtout tant que l'administration fédérale continuera à mijoter de nouvelles idées destinées à puiser dans la caisse routière pour financer les projets ferroviaires ou à maintenir celles qui sont déjà appliquées, l'association des importateurs suisses d'automobiles auto-suisse ne voit aucune raison d'imposer aux conductrices et conducteurs d'automobiles de nouvelles charges financières. La Confédération doit d'abord faire ses propres devoirs.

Frais de mobilité en fonction du principe de causalité

auto-suisse est de l'avis que chaque moyen de transport doit assumer ses propres coûts et qu'un subventionnement du rail par la route, tel qu'il est pratiqué couramment à l'heure actuelle, doit être évité.

Pas de redevance sans affectation obligatoire

Les redevances routières perçues doivent exclusivement servir à couvrir les frais de transport, ce qui signifie que les fonds routiers obligatoirement affectés à la route doivent être engagés pour des tâches en rapport avec la route.

Pas d'impôts pour constituer des réserves

Les taxes et redevances doivent être fixées en fonction des montants nécessaires pour la construction et l'exploitation des infrastructures routières. Elles doivent reposer sur un plan d'investissement et de financement basé sur un programme de construction concret. Tant que la caisse pour le financement spécial pour la circulation routière (FSCR), appelée aussi «caisse routière») contiendra plus de 0,5 mia. francs - à la fin 2010, ce montant était notamment de plus de 2,8 mia. francs - auto-suisse s'opposera à toute augmentation des taxes.

Financement suffisant de l'infrastructure routière

Si l'administration devait malgré tout opter pour une augmentation des taxes, il conviendrait d'affecter ces recettes aux besoins d'infrastructures routières urgentes de la société et de l'économie. Il convient notamment d'assurer une exploitation irréprochable du réseau des routes à haute performance, des routes principales et des routes de transit importantes ainsi que de prendre des mesures efficaces pour protéger les citoyens et l'environnement.

Nous mettons le holà aux intentions de plumer les automobilistes

Avec sa revendication «Pas de doublement des coûts automobiles», l'association des importateurs d'automobiles auto-suisse lance actuellement une offensive d'information politique. L'association s'engage de la sorte pour plus de transparence et de vérité des coûts au niveau du dossier des transports. Cette campagne a pour objectif d'informer le public sur les redevances, taxes et droits de douane actuels et prévus. Le président d'auto-suisse, Max Nötzli constate ceci: «On ne saurait admettre que les conductrices et conducteurs d'automobiles ainsi que le trafic commercial continuent à être considérés comme les vaches à lait de la nation car la route est de loin le moyen de transport le plus important. Dans notre pays, rien n'irait littéralement plus sans les voitures et les véhicules utilitaires. 85 pour cent des prestations de transport mesurées en personnes-kilomètres et tonnes-kilomètres sont fournies en Suisse par le trafic individuel motorisé». C'est pourquoi auto-suisse demande dans le cadre de sa campagne d'information aussi une politique des transports plus équitable, notamment au niveau de la répartition des charges, mais aussi plus équitable face à la réalité.

Max Nötzli annonce ceci: «Les élections fédérales prochaines seront pour auto-suisse une bonne occasion pour poser de nouveaux jalons au niveau du dossier des transports pour la prochaine législature. Nous publierons par conséquent en temps utile des recommandations de vote concrètes. Celles-ci reposeront sur une analyse minutieuse du profil des candidates et candidats en matière de politique des transports. Les élections donneront aux citoyennes et citoyens l'opportunité d'élire des parlementaires qui s'engagent à défendre les intérêts du trafic routier motorisé.» Et d'ajouter: «auto-suisse les assiste avec ses recommandations de vote.»

Contact:

Max Nötzli
Président
Mobile: +41/79/209'30'04
E-Mail: m.noetzli@auto-schweiz.ch

Andreas Burgener
Directeur
Tél: +41/31/306'65'65
E-Mail: a.burgener@auto-schweiz.ch
Internet: www.auto-schweiz.ch / www.cleverunterwegs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100700624> abgerufen werden.